



Introduction

Les spécificités de l'intervention dans la sphère privée

Les 4 réseaux que j'ai l'honneur de représenter pour ce discours introductif que sont l'URIOPSS, INTERPARCOURS, la FEHAP et le Pôle Services à la Personne sont très heureux de vous réunir aujourd'hui dans le cadre d'un cycle éthique sur la thématique du partage de l'information.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le rôle que nos réseaux professionnels jouent dans la mise en dynamique de la filière du soin et de l'accompagnement aux domiciles des actifs, des enfants, des familles et majoritairement des publics fragilisés par l'âge ou le handicap.

Nous soutenons à travers vous le développement économique durable, l'innovation sociale / sociétale et technologique, la création d'emplois pérennes et de proximité et surtout et nous le verrons aujourd'hui une approche coordonnée de qualité des interventions aux domiciles.

Fortement ancrés sur les territoires, au plus près des attentes et des besoins de vos usagers, des familles et de l'ensemble des acteurs institutionnels, vous intervenez dans le cadre de politiques publiques qui impulsent des logiques de décloisonnement des différents champs d'intervention sanitaire, social et médico-social.

Mais quel est le dénominateur commun entre toutes vos organisations des plus petites aux plus grandes, des structures de soins et d'accompagnement, des réseaux et autres dispositifs de coordination.

La réponse est que vous appartenez tous au secteur de l'intervention à domicile, aux domiciles sous toutes ses formes actuelles et en construction (des habitats individuels, aux foyers logements ou aux maisons relais).

La « désinstitutionnalisation » est en marche depuis quelques années déjà et impacte fortement vos organisations et vos pratiques, poussant les équipes à être de plus en plus innovantes, adaptables et surtout réactives tout en palliant aux difficultés de gestion d'un personnel diffus.

Nos réseaux soutiennent ces nouvelles formes d'accompagnement tout en mesurant la difficulté pour les aidants professionnels et familiaux d'interagir dans la sphère privée, dans l'intimité des domiciles.

Une filière peu connue, peu valorisée, dont les contours ne sont clairs que pour les initiés, et qui a besoin de visibilité, de lisibilité, d'un langage commun et qui doit continuer à se renforcer et évoluer autour des valeurs sociétales qui sont les siennes.

Il s'agit de revenir à l'essentiel : la réponse et la satisfaction des besoins de l'utilisateur, afin de redéfinir ou plutôt de définir ce qui fait « sens », ce qui vous rassemble, et nous aussi, réseaux du sanitaire et du médico - social.

L'occasion nous est donnée aujourd'hui de travailler ensemble sur un sujet technique sensible qui interroge au quotidien vos organisations dans le cadre de vos interventions à domicile : le partage de l'information.

Cette journée doit permettre la rencontre entre des typologies de professionnels différents (aides à domicile, aide – soignant, éducateurs spécialisés, infirmiers, médiateurs, assistantes sociales, pilotes MAIA, cadres de secteur ou chef de service, direction...) et des familles et des personnes accompagnées) autour du dénominateur commun du domicile,

Nous espérons que cette journée très dense, nous en convenons, vous apportera matière et réflexion (réglementation, bonnes pratiques, témoignages) sur des sujets qui touchent à l'éthique et à la déontologie,

Nous avons souhaité que cette journée alterne des moments en plénière et des moments en ateliers afin de permettre aux participants de se positionner sur ces sujets et de prendre du recul, afin à terme d'alimenter leurs procédures... et de soutenir leur positionnement en tant qu'employeurs, salariés, aidants et usagers.

Sur :

- La mise en place d'une coordination des interventions à domicile en interne et en externe
- Les modalités d'organisation, les outils numériques ou papiers existants et les pratiques pour permettre la circulation de l'information
- Les textes de loi sur le secret médical et le secret professionnel
- Les moyens d'associer les personnes concernées et les familles à ces démarches
- Les différents niveaux d'information et leur utilité

- Présentation de la journée en 4 temps :

3 le matin avec

- 3 témoignages : professionnel, personne accompagnée et famille : état des lieux des principaux questionnements, difficultés et besoins rencontrés sur le terrain
- Des éclairages juridique, philosophique et pédagogique (IFSI/IFAS)
- 1 atelier participatif et remontées des contributions, questionnements et pratiques de terrain des professionnels, familles et usagers (7 groupes de 12 personnes – fiche synthèse pour alimenter les échanges de l'après-midi)

1 l'après – midi autour de :

- 2 tables rondes, 4 témoignages par table ronde : bonnes pratiques, expériences innovantes...